

2, allée des boutons d'or - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Tél : 01 30 43 56 65 - courriel: [occe78@ac-versailles.fr](mailto:occe78@ac-versailles.fr) - [Site Internet : http://www.occe78.net](http://www.occe78.net)

## DESIGNATION DES RESPONSABLES DE LA COOPERATIVE

### PRESIDENT, MANDATAIRE ET TRESORIER - 20.../ 20...

A CONSERVER DANS LES ARCHIVES DE LA COOPERATIVE, sans limitation de temps.

**Mat / Elém / Groupe scolaire**.....

N° adhérent :

Adresse : .....

78..... Commune:.....

Téléphone : .....

Circonscription : .....

Directeur : .....

*CACHET DE L'ECOLE*

**Le conseil de coopérative réuni le ..... / ..... / 20....**

**a décidé d'attribuer les fonctions de :**

*En cas de départ d'un membre de ce bureau en cours d'année, un nouveau Conseil se réunit pour désigner un remplaçant.*

*C'est ce Bureau qui remplira et signera le CRF/CRA*

**PRESIDENT** : Mme, Mr.....

« bon pour accord » et signature

Maintien dans la fonction

Changement

**MANDATAIRE** : Mme, Mr.....  
(signataire du compte)

« bon pour accord » et signature

Maintien dans la fonction

Changement

**Dans le cas d'un changement de mandataire, remplir le dossier de « transfert de signature »**

**TRESORIER**: Mme, Mr.....

« bon pour accord » et signature

Maintien dans la fonction

Changement

**Nous nous engageons à :**

- 1 - Porter à la connaissance de tous les adultes concernés, les statuts de l'OCCE 78 et le règlement intérieur.
- 2 - Respecter les obligations statutaires liées à l'adhésion à l'OCCE :
  - Envoi du compte rendu d'activité et financier en fin d'année scolaire.
  - Organiser le conseil de coopérative (organe décisionnel).
  - Organiser la transparence vis à vis des familles.
  - Veiller à donner tout son sens éducatif à la coopérative.
- 3 - Veiller à la tenue des comptes des classes et de l'école.
- 4 - Ne pas engager la coopérative sur des contrats ou des crédits SANS L'ACCORD DE L'OCCE 78 ET PAS AU-DELÀ D'UN AN.
- 5 -Conserver dans un dossier « coopérative » les documents liés à son fonctionnement comptable et éducatif (à archiver 10 ans).
- 6 - Assurer la coopérative pour ses activités et son matériel.
- 7 - Ne pas quitter l'école sans laisser une situation parfaitement claire.

**Nous attestons avoir connaissance des rôles et tâches attribués à chacun des membres de ce bureau.**

**Nous attestons avoir connaissance des documents d'aide à la gestion de la coopérative mis à disposition par l'OCCE 78, notamment sur le site [ad78@occe.coop](mailto:ad78@occe.coop)**

Les enseignants de l'école doivent être au courant de l'engagement de ces 3 personnes, afin qu'ils en connaissent la charge et leur en faciliter la tâche.

**Signatures obligatoires :**

**fait le ...../...../.....**

**LE PRESIDENT**

**LE MANDATAIRE**

**LE TRESORIER**